

en direct

Bulletin municipal n° 87
Janvier 2020



vignoc
www.vignoc.fr



mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de Saint Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (colis, recommandé, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

Fermée pour travaux, réouverture prévue en mars 2020

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Jean Le Gall
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

Chers amis Vignocois

C'est la dernière fois que je m'exprime dans ces colonnes.

Cette aventure a commencé il y a 25 ans. C'était une belle aventure. Elle m'a permis de rencontrer des personnes de grandes qualités, dont beaucoup ne sont plus là aujourd'hui. J'éprouve beaucoup d'émotion quand j'y songe parfois, ces moments de partage et d'amitiés resteront toujours dans mon cœur.

Avec les différentes équipes municipales qui ont partagé mon quotidien pendant ces années, nous avons construit le VIGNOC que vous connaissez aujourd'hui. Ce village qui ne comptait pas encore 1 000 habitants, nous l'avons transformé. Nous sommes aujourd'hui plus de 2 000. Mais cette croissance n'est pas une course à la performance ! C'est une nécessité pour garder des commerces dynamiques et un niveau de services indispensable pour votre qualité de vie.

Si la population baisse (nous en avons fait l'expérience sur la période 2010/2013), les écoles dépérissent et on ferme des classes, il y a moins de naissances et l'activité des assistantes maternelles dépérit ; le chiffre d'affaire des commerces diminue et met en péril leur pérennité. La spirale infernale s'enclenche, et il faut du temps pour s'en remettre, car les langues fonctionnent et la renommée de la commune s'en trouve rapidement altérée et elle devient très vite moins attractive dans la perception ordinaire.

Mais aujourd'hui, notre commune de VIGNOC est vivante, elle bénéficie d'un

tissu associatif extraordinaire qui l'anime tout au long de l'année et qui vous propose nombre d'activités variées. Elle bénéficie d'écoles qui assurent dans les meilleures conditions l'éducation des petits et des jeunes. Les activités Péri-scolaires et le Centre de Loisirs offrent une large gamme d'activités à des tarifs attractifs. Nous bénéficions d'un club de football qui évolue au meilleur niveau breton, et qui donne à nos jeunes un encadrement sportif de haut niveau pour leur plein épanouissement.

Cette commune est festive, grâce à chacun de vous, et plus spécialement au comité des fêtes qu'il faut remercier pour ses initiatives qui permettent à tous de se rencontrer et d'échanger dans la convivialité.

Cette commune est dynamique et généreuse, les actions de bénévolat sont nombreuses et ne sont souvent pas connues ; construction du fournil par des retraités ; aide aux migrants associant hébergement de ces personnes et organisation de cours de français notamment ; aide aux devoirs qui mobilise une dizaine de volontaires pour faciliter la tâche des parents le soir après l'école ; semaine bleue pour les plus âgés au mois d'octobre qui connaît un succès croissant (nous étions une cinquantaine pour les randonnées à Dinan).

Un bémol toutefois concerne les incivilités que nous rencontrons hélas trop souvent et qui polluent (au sens propre) le quotidien de chacun. J'ai déjà eu l'occasion de le rappeler ici il y a quelques mois. Les poubelles et les sacs jaunes ne doivent pas se trouver à longueur d'année sur les trottoirs. Cette belle commune a aussi le devoir de rester propre si chacun fait un effort.

Il reste encore beaucoup de choses à faire pour améliorer le quotidien de tous, mais je suis sûr que les nouvelles équipes qui se préparent sauront vous proposer des solutions pour cela.

Je suis encore des vôtres et si c'est la fin de mes mandats, je resterai encore à votre service sous d'autres formes.

Bien à vous.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Jean Le Gall a reçu des mains de la députée Laurence Maillart-Mehaignerie la médaille de l'Assemblée Nationale en hommage à son implication municipale depuis 1995 et à ses 3 mandats de maire.



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **17 avril 2020** à mairie.vignoc@orange.fr

infos municipales

recrutement

La commune de Vignoc recherche un agent pour assurer l'organisation des vins d'honneur pour toutes les réceptions communales (actions ponctuelles).

Le poste est à pouvoir pour le 30 mars 2020.

Adresser votre CV et lettre de motivation **avant le 13 mars 2020** :

Mairie de Vignoc - 12 rue des écoles 35630 VIGNOC
ou mairie.vignoc@orange.fr

« alcool assistance 35

Prévention, aide et accompagnement aux personnes en difficulté avec l'alcool pour vaincre LA MALADIE

Devant 120 participants réunis, l'association « Alcool Assistance » secteur de La Mézière a tenu le samedi 26 octobre à la salle Emile Lemétayer une réunion d'information présidée par Colette Hervé sur le thème :

« L'abstinence, c'est le plus court chemin vers la liberté »

Après le mot d'accueil et une présentation de la commune à l'assistance par Françoise Lefevre, adjointe au Maire, le programme suivant était à l'ordre du jour :

- un rappel de la maladie et de ses effets nocifs,
- une intervention de Laurence Blaise, cadre de santé au CHU, sur l'accueil et la prise en charge de ces malades aux urgences,
- des témoignages à travers des histoires de vie,
- une synthèse par M. François Moreau, Président départemental,
- des remises de décorations pour 40 ans, 20 ans et 1 an d'abstinence.

La Soirée s'est clôturée par un repas dansant.

Contacts :

Colette Hervé est remplacée à la présidence par **Jacky Bodic Tél. 06 80 08 79 09**

Vice-président :

Jean-Yves Simon Tél. 06 84 40 22 91



travaux



Taille des haies et nettoyage des talus de l'allée de la clinerie.



La taille des arbres est programmée pour la deuxième quinzaine du mois de février.



City park : pose d'un pare ballon supplémentaire



Pose du portail au terrain synthétique



Pose de pâte ballons au terrain travaux synthétique



03

rendez-vous

construire Vignoc ensemble



Les habitants de Vignoc sont invités au 2^{ème} temps de participation citoyenne dans le cadre de l'étude sur le devenir du pôle d'équipements.

L'agence d'architecture Sinopia présentera une première hypothèse d'aménagement ambitieuse pour le coeur de Vignoc.

L'enjeu : Concevoir ensemble le Vignoc de demain.

Le 28 février à 19h

Salle Emile Lemétayer

infos / divers

CCAS animation seniors

cours informatique

6 personnes se retrouvent le jeudi pour des cours informatiques

A l'initiative du CCAS, des cours informatiques dispensés par Françoise Leroy de l'association PPS (Pays de Brocéliande Services) se déroulent le jeudi de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la Mairie.

Françoise Leroy initie les personnes à l'informatique : bureautique, gestion des photos ou traitement de texte par exemple mais aussi à Internet. Le programme des cours est le plus souvent à la demande. Depuis le mois d'octobre, six personnes suivent les séances : Catherine Berthelot, Michel Cardineau, Gisèle et Michel Divet, Pierre Guillemois et Christian Honoré.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans cet apprentissage !

04



ateliers d'activité physique adaptée

tous les mardis

Tout exercice est bénéfique pour la santé, c'est indispensable pour rester en forme et garder le moral !

Depuis le 26 novembre dernier et jusqu'au 10 mars 2020, le CCAS a mis en place des ateliers d'activité physique adaptée en lien avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination) et la Fédération Française « Sports pour tous » d'Ille-et-Vilaine.

Dans une ambiance conviviale et stimulante, 13 seniors se retrouvent autour d'Alexandra, animatrice professionnelle, pour une séance d'une heure trente pour effectuer des exercices pour entretenir :

- condition physique,
- capacités cardio-respiratoires,
- souplesse articulaire.

Cette action est proposée par POUR BIEN VIEILLIR BRETAGNE.

Plusieurs régimes de retraite et leurs partenaires s'engagent ensemble pour le « bien-vieillir » : la Carsat Bretagne, la Sécurité sociale pour les indépendants, la MSA, la CNRACL, l'Ircantec, la Conférence des financeurs 35, le Conseil départemental 35 et l'Agence Régionale de Santé.



des nouvelles... du centre de loisirs

9 enfants découvrent « la fagoteuse »

Afin de poursuivre le partenariat déjà engagé dans le cadre de la semaine bleue, les seniors et les enfants du Centre de Loisirs vont se retrouver autour de nouvelles animations.

Le mercredi 22 janvier pour la 1^{ère} action de l'année, accompagnés de leurs animateurs Kiara et Corentin, 9 enfants âgés de 6 à 9 ans ont enfourché leurs vélos pour se rendre dans la campagne vignocoise.

Arthur, Eden, Gabin, Lucas, Lucie, Mélyne, Naïa, Paul B, Paul N, étaient attendus à « la thomassière » par Jean-Paul Auffray pour une initiation à la fabrication de fagots.

A l'aide de 3 fagoteuses, 50 fagots ont été réalisés au cours de l'après-midi qui après séchage viendront alimenter le four à pain lors de manifestations.

Daniel Houitte 1^{er} adjoint et Françoise Lefeuvre adjointe en charge des seniors, sont allés leur rendre visite pour les féliciter.

Les branches utilisées étaient données par un agriculteur que nous remercions.

Prochaine rencontre intergénérationnelle, le mercredi 26 février, pour une partie de pétanque.



bibliothèque

bandes dessinées

A l'occasion de CAP BD 2020, prix intercommunal organisé par le Val d'Ille-Aubigné, nous vous invitons à venir découvrir douze bandes dessinées.

Elles sont réparties en deux sélections : "Découverte" pour les lecteurs à partir de 13 ans et "Expert" pour les lecteurs à partir de 17 ans.

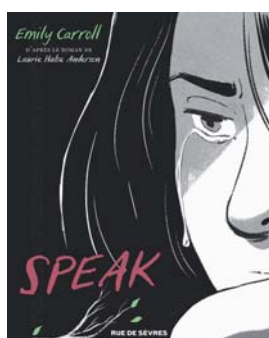
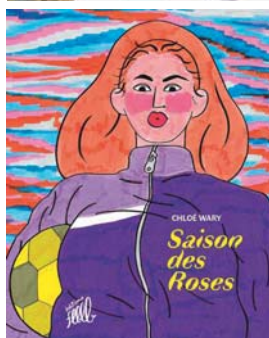
A vous de nous dire celle que vous préférez et vous pourrez ainsi participer au tirage au sort et tenter de gagner un chèque Lire de 30 €.

Cette année, CAP BD vous donnera l'occasion de découvrir l'histoire du surf, d'en apprendre plus sur la vie d'Emile Zola, de participer à une partie de balle au prisonnier géante ou encore de partager la vie d'une équipe de foot féminine.

Deux sélections éclectiques qui, nous l'espérons, vous feront passer d'agréables moments de lecture.

Horaires d'ouverture

Lundi 18h00 - 19h00
Mardi 16h00 - 18h00
Mercredi 16h30 - 18h00
Vendredi 17h00 - 18h30
Samedi 10h30 - 12h00



Sélection Découverte

Au cœur des terres ensorcelées, Maria Surducan, éditions Les aventuriers de l'Étrange, 2019

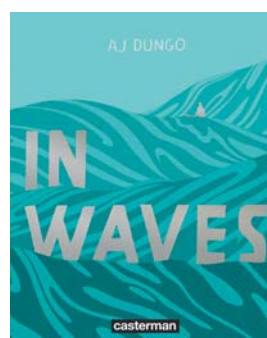
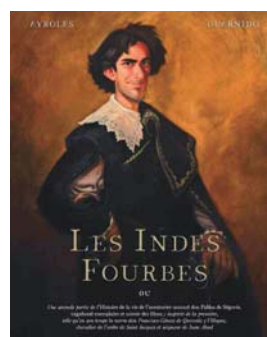
Mécanique Céleste, Merwan, éditions Dargaud, 2019

Saison des Roses, Chloé Wary, éditions FLBLB, 2019

Le fils de l'Ursari, Cyrille Pomès, éditions Rue de Sèvres, 2019

Speak, Emily Carroll, éditions Rue de Sèvres, 2019

#Nouveau Contact, Bruno Duhamel, éditions Bamboo, 2019



05

Sélection Expert

Le Dieu Vagabond, Fabrizio Dori, éditions Sarbacane, 2019

Le Patient, Timothé Le Boucher, éditions Glénat, 2019

Préférence Système, Ugo Bienvenu, éditions Denoël Graphic, 2019

Les Indes Fourbes, Alain Ayroles, éditions Delcourt, 2019

Les Zola, Méliane Marcaggi, éditions Dargaud, 2019

In Waves, AjDungo, éditions Casterman, 2019

école élémentaire

Les élèves de l'école élémentaire Simone Veil ont commencé l'année en musique et depuis de nombreux projets ont eu lieu.

Dans le domaine des arts :

- Un spectacle de danse au triangle à Rennes (pour les CE2), du théâtre au théâtre de poche de Hédé pour toutes les classes, école et cinéma (pour les CP-CE1, CE1-CE2 et les CM1-CM2).

- Et durant toute l'année : la classe orchestre pour les CP ainsi que l'intervention d'une étudiante du CFMI.

Dans le domaine du vivre ensemble :

- Le projet des droits de l'enfant de l'OCCE pour les CM1-CM2 et la rencontre avec les correspondants de Rennes pour les CE2.

- Dans le domaine de l'éducation physique et sportive : les CM1-CM2 sont allés à la piscine de septembre à décembre.

06

Enfin, le marché de Noël a permis aux élèves de CE2 de vendre des objets pour financer leur classe transplantée qui se déroulera en mars à la forêt de Brocéliande et les enfants ont bénéficié d'un spectacle de fin d'année de la compagnie OCUS.



projet des droits de l'enfant



musique avec Noelline



musique avec Yasmina

L'année continuera avec de nombreux autres projets.



état civil

NAISSANCES

DEMAY Léo	13 rue Jullien Battais / né le 30 septembre 2019
HAUTBOIS Ellana	19 rue de la Poste / née le 3 octobre 2019
LUCAS Louisa	14 rue Jullien Battais / née le 4 octobre 2019
DESHOUX Alice	13 impasse des Courtils / née le 17 octobre 2019
BLAIRE Aurore	11 impasse de Vauléon / née le 18 octobre 2019
FETY Sohan	12 allée des Camélias / né le 3 novembre 2019
MORELET Lilwenn	15 rue Jullien Battais / née le 26 novembre 2019
MARTIN Noé	11 rue Jullien Battais / né le 25 novembre 2019
LAURET Tilio	le Bas Ranson / né le 10 décembre 2019
FRETAY CHARLES Léa	La Trubailière / née le 9 décembre 2019
LEFAIX BONNIN Lina	26 rue Jullien Battais / née le 17 janvier 2020



L'association Accueil et Loisirs, association de jeunesse et d'éducation populaire, accueille les enfants sur la commune de Vignoc en péricolaire (avant et après l'école), les mercredis et lors des vacances. L'association propose aussi des animations pour les jeunes Vignocois.

Depuis 2 ans, la commission Tandem propose des ateliers, des sorties à destination des familles et en soutien à la parentalité.

Pour 2019, 6 animations parent/enfant, 2 cycles d'ateliers de 6 séances à destinations des parents et 3 sorties (le Futuroscope, l'Opéra de Rennes et le festival Ô Jardins pestaculaires), ont été organisés soit 316 participations.

Pour 2020, un nouveau projet !

L'association a obtenu l'agrément d'Espace de Vie Sociale conventionné par la CAF. Ainsi, nos actions concerneront toute la population, quelque soit votre âge.

La 1^{ère} réunion publique a eu lieu le 11 janvier à Astro'Mômes à La Mézière où nous avons présenté le projet, des éléments du diagnostic élaboré par des étudiantes en Master 2 ainsi que nos perspectives pour 2020.

Notez d'ores et déjà dans votre agenda : samedi 18 avril à 15h30

nous vous proposons de découvrir **Le Lac des Cygnes**, Ballet et orchestre national de Russie au Liberté à Rennes.

Plus de renseignements auprès de Sébastien COMMANS, coordinateur de l'Espace de Vie Sociale au **02 99 69 35 28**

ou sebastien.commans@accueiletloisirs.fr



Des Loisirs pour les Jeunes

19 actions (soirées, sorties et ateliers)
séjour à **Nantes**

2019

364 participations

1 action d'**autofinancement**

60 jeunes différents

Âge moyen : **12-14 ans**



07

Pour terminer cette belle année 2019, les jeunes étaient invités à une grande soirée de fin d'année. Durant cette soirée VIP, nous avons échangé autour d'une bonne raclette. Puis nous avons bougé notre corps sur de la bonne musique grâce à notre super DJ, le tout ponctué de petites animations.

Programmation de janvier à début mars 2020 :

Vendredi 7 février : **Soirée Escape Game**

Mardi 18 février : **Atelier Top Chef**

Judi 20 février : **Projet radio** - Préparation de l'émission radio n°1

Samedi 7 mars : **Projet radio** - Enregistrement de l'émission radio n°1

Le programme des actions de janvier et à début mars à découvrir en détail sur le site de l'association :

<http://www.accueiletloisirs.fr/jeunesse-jan-fev-2020/>



associations

ASVHG Basket

Beau succès de la Braderie ASVHG BASKET du dimanche 24 Novembre 2019.

L'ASVHG BASKET (Avenir Sportif Vignoc Hédé Guipel) a organisé le dimanche 24 novembre 2019, dans la salle des fêtes de Vignoc, sa braderie aux jouets, matériels et équipements de sport.

Le succès de la braderie a été assuré, par les nombreux exposants mais aussi par la dynamique équipe de bénévoles d'ASVHG BASKET qui ont tenu la buvette. La braderie a permis, comme chaque année, aux parents, aux enfants, aux grands-parents... de renouveler la salle de jeux des enfants et petits-enfants en adaptant les jouets aux âges. Elle permet aussi de trouver de belles occasions en parfait état, qui feront office de cadeau.

Des crêpes étaient fabriquées sur place, des gâteaux confectionnés par les parents, galettes, saucisses, boissons en ventes etc... étaient proposés à la vente au public, venu nombreux.

08

Les bénéfices de cette manifestation permettront à l'association ASVHG BASKET, de financer le renouvellement du matériel de basket, d'organiser des stages de basket, de limiter l'augmentation de la licence annuelle et des sorties pour ses adhérents. Merci à tous les exposants, aux parents des joueurs pour leurs gâteaux et merci à tous les bénévoles d'ASVHG BASKET.



TINTENIAC
Dimanche 1^{er} Mars 2020
14H Salle Ile et Donac

SUPER LOTO
ASVHG BASKET



M ANIMATION

Bon d'achat 500€
Bon d'achat 300€
Bon d'achat 200€
11 bons d'achat de 30€
11 bons d'achat de 50€

Bon d'achat 400€
Bon d'achat 200€
3 Bons d'achat 100€
11 bons d'achat de 40€

Numéros Joker

Réservations : 09.53.35.01.05

Tarif unique 2€ le carton

Buvette et restauration sur place





téléthon 2019

09

Pour la seconde année, à l'occasion TELETHON 2019, ASVHG BASKET a voulu s'associer à cet évènement indispensable. Aussi le vendredi soir à Tinténiac, une petite équipe ASVHG Basket a été constituée, pour participer à la nuit du hand. Bien que s'agissant de matchs plutôt "sportifs", notre équipe a pu se défendre vaillamment avec bonne humeur et échanges.

Cette équipe a même réussi à battre l'équipe des pompiers de Tinténiac et toujours dans un bel esprit !

La journée du samedi, à la salle de Hédé, pendant notre journée de championnat, l'intégralité des dons et des bénéfiques de la vente des crêpes et buvette ont permis de constituer une belle cagnotte remise au TELETHON. Bravo à tous les gourmands et gourmandes : toutes les crêpes ont été vendues !

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'association MAEL

(Mobiliser, aimer, encourager, lutter) de Saint-Domineuc. Maël, est un jeune garçon de 12 ans.

Il est atteint d'une maladie génétique, le syndrome de Prader-Willi. Aidez Maël et sa famille, aidez la recherche en faisant un don au TELETHON en composant le :

3637

Merci d'avance.

Tous les membres du club d'ASVHG BASKET

classe 9

Après une messe célébrée en l'église de Vignoc, à 16h et un dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, les habitants membres des classes 9 se sont retrouvés le samedi 19 octobre 2019, place de la mairie, pour la photo souvenir autour du maire M. Jean Le Gall, de la doyenne Mme Odette Réhault et du doyen M. Marcel Denais, tous les deux 90 ans.

Un dîner suivi d'une soirée dansante a réuni 87 convives à la salle " Emile Lemétayer".



10

APEMA

Association de Parents d'Elèves Maîtres et Amis

Une fois encore le mois de décembre a été riche en événements pour l'APEMA. Le spectacle et le goûter de Noël ont été appréciés par les élèves.

Notre marché de Noël a pu réunir les enseignants, les bénévoles et les familles de Vignoc autour du Père Noël, du traditionnel vin chaud et d'une trentaine d'artisans locaux.

Nous remercions tous les participants qui ont contribué au succès de ce marché.

Contact : le.roux.sop@gmail.com

L'équipe de l'APEMA vous souhaite une excellente année 2020

et vous attend nombreux le **samedi 27 juin pour notre traditionnelle fête des écoles**



ACCV

L'association de chasse communale organise son repas annuel suivi d'une soirée dansante

le 7 mars à partir de 19h

à la salle Emile Lemetayer de Vignoc.

15€ par personne

Places à retirer au bar Le refuge à VIGNOC

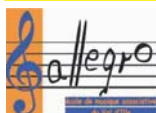
Personnes à contacter :

Franck AUBREE : 07 81 77 27 21

Raymond BERTHELOT : 06 03 67 09 01



ALLEGRO



Ecole de Musique du Val d'Ille-Aubigné
www.ecole-allegro.fr - 02 99 13 24 89

✕ Concert de saison culturelle #2 avec le Maracuja Quartet



Le Maracuja Quartet explore l'univers foisonnant des musiques brésiliennes et invite le public à voyager à travers différentes régions du Brésil, où chaque rythme raconte sa propre histoire, évoquant l'Afrique, l'Amazonie amérindienne, les plaines arides du Nordeste, ou les ports vivants et colorés de Rio.

Samedi 21 mars 2020 à 18h30

Salle polyvalente de Guipel
Entrée : 5€ / Entrée Gratuite – 16 Ans

✕ Concert autour du Piano



Les élèves pianistes de l'école de musique vous proposent un concert autour d'un magnifique piano à queue.

Samedi 28 mars 2020 à 14h00 et à 16h00

Salle polyvalente de Vignoc



La Bonne entente

Le club de la Bonne entente Vignoc-Langouët compte 59 adhérents. Depuis trois ans, Charles Ysope préside les destinées de l'association.

Un nouveau bureau a été élu récemment :

Charles Ysope, président ;

Madeleine Commereuc, vice-présidente ;

André Dessens, trésorier ;

Huguette Chevrel, secrétaire,

Denise Sarciaux et Marie-Jo Garel, administratrices.

Chaque jeudi, à 13h30, les membres se retrouvent pour jouer aux cartes, au scrabble, aux dominos, aux palets ou aux boules, surtout à la belle saison.

Le vendredi, à 14h, le club organise des marches. « *Nous souhaiterions plus de participants pour cette activité hebdomadaire* », souligne le président.

L'adhésion est de 17 € par an.

Contact : Charles Ysope 06 28 98 25 83

ou André Dessens 06 30 20 04 02

11

VIGNOC GYM DANSE



L'Assemblée Générale de l'association Vignoc Gym Danse a eu lieu le 27 novembre dernier.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées à cette réunion. Le bilan de la saison dernière est positif.

Pour les vacances de printemps, nous allons proposer des stages multi-danses. Nous communiquerons les modalités et les dates prochainement, scrutez les affiches dans le bourg !

L'association Vignoc Gym Danse, c'est une toute petite équipe de bénévoles qui coordonne tout au long de l'année les cours de danse, de hip hop, de zumba, de renforcement musculaire, de body cardio ... sans oublier notre événement annuel :

le gala de danse qui se déroulera les 20 et 21 juin.

Vous souhaitez vous investir dans une association ? Pourquoi ne pas rejoindre Vignoc Gym Danse... Vos nouvelles idées et votre énergie seront les bienvenues !

Contactez nous à l'adresse : vignocgymdanse@gmail.com

Ateliers collectifs Maternité :

ÉCHANGER

Pour mieux préparer l'arrivée de votre enfant, la CPAM d'Ille-et-Vilaine vous invite à un atelier collectif maternité gratuit.

À cette occasion, vous vous posez certainement des questions sur votre santé, vos droits et vos démarches...

Au programme :

- Le suivi médical et l'hygiène de vie durant la grossesse,
- La préparation à l'accouchement,
- Le choix d'allaiter,
- Les remboursements des soins,
- Les indemnités journalières,
- Les congés maternité et paternité
- Les allocations familiales liées à la naissance et aux modes de garde...

Ces rencontres sont animées par une sage-femme, des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Caisse primaire d'Assurance Maladie.

Les séances ont lieu à : Rennes / Saint-Malo / Vitré (dans la limite des places disponibles)

Renseignements et inscriptions :

depuis le compte Ameli par mail :

acm.cpam-rennes@assurance-maladie.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

12

Un nouveau SMICTOM au 1^{er} janvier 2020

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance fusionneront. C'est l'aboutissement de 5 années d'engagement sur des rapprochements et des fonctionnements communs. Cet ensemble donnera naissance à un syndicat de collecte et de traitement des déchets réunissant 52 communes pour quelque 90 000 habitants. L'entité créée s'appellera le **SMICTOM VALCO-BREIZH**.

Avec un budget de fonctionnement de près de 10 millions d'euros et les 80 agents au service des habitants, ce nouveau SMICTOM aura les moyens financiers, humains et techniques pour se préparer et répondre aux évolutions de la gestion future des déchets.

Pour L'utilisateur, rien ne change. Les consignes de tri restent les mêmes, les modes de calcul de la redevance et le fonctionnement de la collecte aussi. Le SMICTOM VALCOBREIZH se donne cinq ans pour harmoniser le fonctionnement de ses deux anciennes entités.

Le SMICTOM VALCOBREIZH c'est :

90 000 habitants - 52 communes - 5 communautés de communes - 80 agents - 7 déchèteries

Un nouveau service d'accueil de proximité.

À compter du 2 janvier 2020, le SMICTOM propose un service de proximité aux habitants. En complément de l'accueil physique au siège à Tinténac, un agent du SMICTOM accueillera les usagers un jour fixe par semaine sur les communes de Combourg, Liffré, Melesse et Saint-Aubin-d'Aubigné. Les horaires d'accueil ont été fixés pour coïncider avec les horaires d'accueil des mairies concernées (sauf Melesse l'après-midi) :

Lundi > 9h15-12h et 14h-17h

Combourg (maison des services)

Mardi > 8h45-12h30 et 13h30-17h30

Saint-Aubin d'Aubigné (mairie)

Mercredi > 9h-12h30 et 13h30-16h

Melesse (mairie)

Vendredi > 8h30-12h15 et 13h30-17h

DECHETERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COMBOURG	Fermée pour travaux à partir du 29 février 2020.					
	14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*
MONTREUIL-SUR-ILLE	14H-17H*		9H-12H 14H-17H*		9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*
TINTENAC	Fermée pour travaux jusqu'en janvier 2020.					
	14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*

Attention au démarchage sur les travaux à 1 euro !!

Nos concitoyens nous consultent concernant le démarchage au téléphone ou par courrier sur l'**isolation ou le chauffage à 1 euro**.

Soyez vigilants face aux abus les plus fréquents :

- Le harcèlement téléphonique.
- Le démarchage agressif se revendiquant d'un organisme d'Etat ou d'une marque connue.
- La non-présentation d'un devis avant réalisation des travaux et le non-respect du délai de rétractation.
- La proposition d'un produit "par défaut" sans le moindre soin des particularités d'un logement.
- L'absence de visite technique préalable permettant de vérifier la faisabilité des travaux.
- Le passage des ouvriers rapidement et à des horaires anormaux.

Ce dispositif était initialement proposé par des fournisseurs signataires de la charte "CEE Coup de Pouce" avec l'Etat mais bon nombre d'entreprises ont été créées récemment sous ce produit d'appel. Leur objectif est de réaliser des milliers de chantiers car, ayant négocié l'achat de fournitures à un faible prix, ils comptent se faire des marges en récupérant vos primes (que vous auriez pu valoriser avec un artisan RGE local).

Appelez les conseillers du service gratuit Pass'Réno de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au **02 99 69 58 93** avant d'accepter ces offres !



conseil municipal

Conseil Municipal du 14 octobre 2019

VOIRIE- MARCHÉ PUBLIC – PROGRAMME 2019

Un marché public intitulé « programme voirie 2019 » a été lancé le 5 septembre 2019 avec une remise des plis le 25 septembre 2019.

Le dit marché comporte deux lots :

Lot n°1 : Réfection voie de la Thomassière/Le Ranson

Lot n°2 : Petites réparations sur voies

Consultation :

- 9 dossiers ont été téléchargés.

- 3 entreprises ont répondu.

Résultat :

		HT	TTC
Lot 1	EUROVIA	44 461,74	53 570,09
Lot 2	EUROVIA	4 672,86	5 607,43
			59 177,52

Le conseil municipal approuve l'analyse des offres pour les lots 1 et 2 du programme voirie 2019.

CIMETIERE - DEVIS DE L'ENTREPRISE MULTI TP

Lors de l'élaboration du budget principal, des crédits ont été inscrits pour la réfection des allées principales du cimetière. L'objectif du projet de réfection est de restructurer les allées afin de les rendre accessibles à un large public.

Il vous est proposé la réfection des allées en plusieurs étapes :

1^{ère} étape : les allées principales en forme de croix.

2^{ème} étape : les allées bordant les clôtures.

Une demande de devis auprès d'entreprises a été sollicitée.

Le conseil municipal retient l'entreprise Multi TP - Vilboux - Vignoc pour réaliser les travaux de la 1^{ère} étape : les allées principales en forme de croix – Montant du devis 10 474 € HT soit 12 568,80 € TTC.

CIMETIERE - SUBVENTION DETR

En application de l'article L. 2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le projet de restructuration des allées rentre dans le dispositif de la DETR.

Le conseil municipal, sollicite auprès des services de l'état une aide financière au titre de la DETR.

CITY PARK - PARE-BALLONS SUPPLEMENTAIRE

Le city park est fréquenté régulièrement par des jeunes gens pour jouer à des jeux de ballons. Régulièrement les riverains se plaignent de retrouver des ballons dans leurs jardins.

Un devis a été sollicité auprès de l'installateur du city park afin d'installer un pare-ballon plus en hauteur.

Le devis s'élève à 4 410 € HT soit 4 992,06 € TTC.

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise SDU.

BATIMENTS COMMUNAUX - ECOLE ELEMENTAIRE - CHAUDIERE - POSE D'UN BAC A BOUE

Des dysfonctionnements de la chaudière ont été observés : disparité de chaleur dans les classes (boue dans le réseau).

L'entreprise Molard qui assure l'entretien propose de mettre en place un pot à boue dans la chaufferie. Le montant du devis s'élève à 4 191,85 € HT soit 5 030,22 €.

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Molard.

URBANISME - QUARTIER DU CHENE AUGUE - CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX DE LA MOTTE AUX ANGLAIS

Dans le cadre des travaux de viabilisation des 8 lots dans le secteur du quartier du Chêne Augué, il est nécessaire d'étendre le réseau de distribution d'eau potable. Une convention doit être signée entre la commune de Vignoc et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Motte aux Anglais.

La convention définit les conditions techniques et financières des deux parties. Les travaux sont entièrement à la charge de la commune de Vignoc. Le coût estimé est de 8 564,11 € HT soit 10 276,93 € TTC.

Le conseil municipal approuve la convention avec le Syndicat des Eaux de la Motte aux Anglais avec la participation de la commune de Vignoc d'un montant de 8 564,11 € HT soit 10 276,93 € TTC.

URBANISME - QUARTIER DU CHENE AUGUE - AVENANT N°1 EUROVIA

Il est rappelé que la viabilisation des lots dans le quartier du Chêne Augué a été approuvée par le conseil municipal, un marché public a été lancé (délibérations du 27 juin 2019 et 5 septembre 2019). Monsieur Gentil Alain propriétaire jouxtant l'espace à viabiliser projette de viabiliser deux lots dans sa propriété. Il demande l'élargissement de la placette de retournement au Nord.

L'entreprise Eurovia retenue présente un avenant n°1.

Le conseil municipal, approuve l'avenant n°1 présenté par l'entreprise EUROVIA d'un montant de 2 086,80 € soit 2 504,16 € TTC.

Le montant de cet avenant sera indiqué dans le projet urbain partenarial avec Monsieur Gentil Alain.

URBANISME - CONTRAT D'OBJECTIF 2019 - ETUDE DU SECTEUR MAIRIE-ECOLES

Jean Le Gall rappelle que, par délibération du 27 juin 2019, le conseil municipal a autorisé le lancement d'une étude du secteur Mairie-Ecoles. L'analyse des offres a permis de sélectionner trois candidats.

Le conseil municipal approuve le choix proposé à savoir le cabinet SINOPIA - Nantes pour un montant d'étude de 28 200 € HT soit 33 840 € TTC

Le conseil municipal sollicite auprès du Département une aide financière au titre du fonds de solidarité territoriale.

14

BIBLIOTHEQUE - LECTURE PUBLIQUE - GRATUITE DU SERVICE

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la mise en réseau des bibliothèques et médiathèque de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Le COPIL « Culture » de la communauté de communes propose la gratuité du service.

Le bureau communautaire demande que chaque commune concernée délibère sur ce principe.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la gratuité du service.

ADMINISTRATION GENERALE - ADHESION AUX CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Vignoc a, par délibération du 10 janvier 2019, mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n°86-552 du 14 mars 1986, des décrets n°85-643 du 26 janvier 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion et décret n°2016-360 du 25 mars 2016, par lequel les contrats d'assurance sont soumis aux dispositions du Code des Marchés Publics, dont la réglementation impose une mise en concurrence périodique.

Le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a communiqué à la commune les résultats la concernant.

Durée du contrat : 4 ans.

Contrat CNRACL : agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL.

Risques garantis : accident de service et maladie professionnelle ; maladie ordinaire, maladie longue durée, longue maladie, maladie grave ; maternité, paternité ; décès de leurs agents.

Conseil Municipal du 07 novembre 2019

TERRAIN SYNTHETIQUE - FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL - DEMANDE DE SUBVENTION

Une subvention auprès de la Fédération Française de Football (LFA) peut être sollicitée pour la création du terrain synthétique de grands jeux du stade Albert Barbou n°2- NNI 35 356 0102.

Le montant sollicité est de 30 000 €.

Le conseil municipal accepte le coût des travaux et approuve la sollicitation de l'aide financière auprès de la Fédération Française de Football

SIE DE LA MOTTE AUX ANGLAIS - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE « EAU POTABLE »

disponible en mairie

SIE DE LA MOTTE AUX ANGLAIS - RETRAIT DES COMMUNES DE MARCILLE RAOUL ET NOYAL SOUS BAZOUGES

Dans le contexte de la loi NOTRe, les communautés de communes de Bretagne Romantique et Val d'Ille-Aubigné ont pris la compétence « Eau et délégué cette dernière respectivement au SPIR et à Eaux du

Bassin Rennais. Les communes de Marcillé-Raoul (délibération du 6 septembre 2019) et la commune de Noyal-sous-Bazouges ont sollicité leurs retraits du SIE de la Motte aux Anglais à effet du 1^{er} janvier 2020. Les procédures de retrait de droit commun étant définies à l'article L. 5211-19 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il est demandé aux communes adhérentes au syndicat de se prononcer. Le conseil municipal accepte le retrait des deux communes citées ci-dessus au 31 décembre 2019 avec effet au 1^{er} janvier 2020.

URBANISME - QUARTIER DU CHENE AUGUE

Le 1^{er} mars 2018, le conseil municipal a validé les critères suivants pour la vente des lots du Quartier du Chêne Augué :

1) Les personnes habitant Vignoc et garantissant que leur résidence principale sera celle construite sur le lot choisie dans les deux ans à compter de l'acquisition du lot ;

2) Les jeunes ménages « primo-accédant ».

Jean Le Gall, Maire indique à l'assemblée délibérante que 5 promesses de vente sont en cours de régularisation par acte notarié et informe le conseil municipal qu'un courrier de l'étude notarial en date du 24 octobre 2019 a été reçu en Mairie. Maître Legrain signale qu'il faudrait revenir sur les critères d'attribution des lots.

Le conseil municipal, accepte d'autoriser la vente des lots :

- à des personnes n'habitant pas Vignoc et garantissant que leur résidence principale sera celle construite sur le lot choisie dans les deux ans à compter de l'acquisition du lot,

- à des personnes n'étant pas « primo-accédant ».

ADMINISTRATION GENERALE - COURS DE THEATRE - NOUVELLE TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA CLASSE MOBILE

Par délibération en date du 02 novembre 2017, un tarif pour l'organisation de cours de théâtre a été fixé à 5 euros.

Madame Marine Bucher demande l'application d'un forfait plutôt qu'un tarif à la séance pour la location de la classe mobile.

Sa demande est justifiée par une nouvelle formule pour la pratique des séances de théâtre (deux ateliers collégiens au lieu d'un, pour que les groupes soient moins chargés, et des cours moins longs, mais plus réguliers).

Il vous est proposé d'appliquer les tarifs suivants :

- 70 euros à l'année scolaire (cours) pour la location de la classe mobile,

- 10 euros (stage) pour la location de la classe mobile.

Le conseil municipal approuve l'application des tarifs ci-dessus à compter de la rentrée scolaire 2019-2020.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNE - CREATION ZAD - EXTENSION NORD DE LA TROPTIERE

Un projet de création de Zones d'aménagement différé sur le territoire de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est proposé. Le droit de préemption découlant de l'institution des ZAD permettra à la CCVIA de mener ses objectifs en matière de développement économique et d'équipements sportifs et aux communes de La Mézière et de Mouazé de mener à bien leur politique de développement et d'accueil de nouveaux habitants, en s'assurant de la maîtrise foncière des opérations et en luttant contre la spéculation foncière.

La commune de Vignoc est concernée par la ZAD extension nord de la Troptière.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la création d'une ZAD extension nord de la Troptière.

Conseil Municipal du 05 décembre 2019

ASSAINISSEMENT - Quartier du Chêne Augué - Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage

La commune de Vignoc a viabilisé trois lots dans le quartier du Chêne Augué (réseau d'eau pluviale, réseau d'eau potable, réseau souple, éclairage public et le réseau d'assainissement des eaux usées).

Un accord a été convenu avec le syndicat pour déléguer temporairement la maîtrise d'ouvrage à la commune. Il est convenu que Monsieur Alain Gentil s'engage à participer au financement.

Deux entreprises locales ont été sollicitées pour réaliser les travaux. Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise ECTP - Melesse pour un montant de travaux de 4 480 € HT, soit TTC 5 376 €.

VOIRIE - Travaux sur chaussée à la Dorbelaïs

Au lieu-dit la Dorbelaïs, lors de fortes précipitations il s'avère que ce secteur est régulièrement inondé.

Des travaux de busage ont déjà été effectués en 2012 par la commune mais semblent insatisfaisants. Il convient de renforcer le busage existant et d'y ajouter des regards.



urbanisme

ENFANCE JEUNESSE - ALSH - Projet jeunesse

La commune a lancé une action auprès de la jeunesse en partenariat avec l'association Accueil et Loisirs de La Mézière au cours de l'année 2019.

Les actions menées ou à venir ont été les suivantes :

Soirée Pizza	Atelier décryptage Youtube
Soirée BubbleBump	Soirée jeux de société
Soirée sportive	Après-midi sport avec l'espace jeune de La Mézière
Soirée au festival Ô Jardins Pestaculaires	Séjour à Nantes
Soirée à Festiv'été	Soirée défis
Après-midi pêche	Soirée Space laser
Soirée Vendredi tout est permis	Atelier son et image
Soirée Escape Game	Sortie à la fête foraine
Journée au Futuroscope	Soirée de fin d'année

Au regard de l'engouement des jeunes gens à participer aux différentes activités, il convient de conventionner avec l'association « Accueil et Loisirs » pour les années 2019 et 2020 afin de participer aux frais des activités proposées aux jeunes gens soit un budget de 4 500 € pour l'exercice 2019 et de 10 000 € pour l'exercice 2020.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL COMMUNAL - AGENT DU PATRIMOINE - AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Par délibération en date du 5 septembre 2019, le conseil municipal a émis un avis favorable à la mise en place du réseau des bibliothèques et médiathèques dans la cadre schéma de développement culturel décidé par le conseil communautaire.

La mise en place du réseau engendre du travail supplémentaire pour l'agent du patrimoine.

Il convient d'augmenter son temps de travail à trois heures /semaine ce qui porte le temps de travail du poste à 20 h 30/semaine.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - QUARTIER CHÊNE AUGUÉ - VISA ARCHITECTURAL

Au regard des dépôts de permis de construire du secteur Quartier du Chêne Augué qui vont être prochainement déposés, il est proposé de missionner Monsieur Patrick Le Priol, architecte conseil déjà missionné par le Groupe Launay pour le programme de constructions de maison individuelle de la ZAC « Vallon des Fresches » secteur du Tertre.

La mission a pour but d'examiner, de conseiller, d'orienter le projet architectural contenu dans la demande de permis de construire présenté par le pétitionnaire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Consultations

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
Sonorisation	Place de l'Église	West évènement	543 €
Contrôle des installations gaz	Cantine, église	Apave	540 €
Fourniture et pose de caniveaux et regards	Quartier du Chêne Augué	Multi TP VILBOUX	2 106 €

Décisions de ne pas préempter

Adresse du bien	Propriétaire	Acquéreur	Nature du bien	m2	Prix
2 allée des Lilas	Thérèse Monnier		terrain bâti	634	190 000 € + frais acte + négociation 9 500 €
10 imp. des pommiers	Consorts Lavoquet	M et Mme Anthony Ropers	terrain à bâtir	591	100 470 € + frais acte + négociation
1 imp. du tacot	Consorts Lavoquet	M et Mme Erwan LE FLOCH	terrain à bâtir	636	108 120 € + frais acte + négociation

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNÉ - PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Monsieur Alain Gentil profite de l'opération de viabilisation de 8 lots communaux pour créer deux lots sis 10 et 12 impasse de la plaine verte à Vignoc, sur les parcelles cadastrées C n° 940 et C n° 1245.

Cette opération nécessitant la réalisation d'équipements publics de maîtrise d'ouvrage communale, à savoir l'aménagement d'une voie, d'une placette, l'arrivée des réseaux, il est convenu que Monsieur Alain Gentil s'engage à participer au financement. Une convention (PUP) sera établie entre la communauté de communes et Monsieur Gentil.

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

- **MOREL Ronan / CHEVALIER** 22 rue du pont - maison individuelle 22/10/19
- **BOTELHO José** 5 rue de la ramallière - maison individuelle 28/10/19
- **MOUTOUCOUMARO Marc-Henri et Pauline** 4, rue du placis vauléon - extension - 26/08/19
- **MESGOUZ Benjamin / STEFFANN Angélique** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°54 - maison individuelle - 07/11/19
- **BOURRELIER Alain / GAILLARD Odile** 32 allée du clos long - Carport et clôture - 16/12/19
- **ROBINE Sébastien et Nathalie** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°44 - maison individuelle - 04/12/19
- **GIL Marc / LOTELIER Morgane** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°36 maison individuelle - 04/12/19
- **ROPERS Anthony** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°41 - maison individuelle 06/01/20
- **PELICHET Aude** Le bois maigné - Abri forestier - 16/01/20
- **LE FLOCH Erwan** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°15 - maison individuelle - 16/01/20
- **SURAI Ely / ROUE Emilie** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°51 - maison individuelle - 23/01/20

15

Déclarations préalables

- **DELACROIX Daniel** - le champ bertrand - coupe et abattage d'arbres 22/10/19
- **BANOR Pierre-Robert** - 5 allée de la flume - serre - 22/10/19
- **COMMUNIER Michel** - le champ blanc - coupe d'arbres - 10/11/19
- **BRISON Emilien** - 22 rue du pont - garage - 15/11/19
- **Mairie de VIGNOC** - imp. de la plaine verte - coupe d'arbres - 15/11/19
- **SIMON François** - la hercotais - pose de panneaux photovoltaïques - 25/11/19
- **GENTIL Alain** - 11 allée des noisetiers - division en vue de construire - 26/11/19
- **MERELLE Enrick** - 26 allée du moulin - piscine - 23/11/19
- **LEMAITRE Erwan** - 40 allée du clos de la ruelle - extension - 06/12/19
- **ROBERT Grégory** - 17 allée l'ourée du grand clos - piscine - 17/12/2019
- **BERTHELOT Raymond** - 10 allée du clos bautrais - carport - 30/12/19
- **BREARD Frédéric** - 7 chemin du chêne augué - piscine - 16/01/20
- **BLAIRE Benjamin** - 11 impasse de vauléon - création d'ouvertures - 11/01/20

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de livraison, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure une permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr POIRIER** assure tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le mardi de 9h00 à 11h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**

dates à retenir

Dimanche 02 février

Bal

organisé par le CCAS et animé par Philippe GERBEAU

Samedi 8 février

Assemblée générale du CATM

Samedi 29 février

Fête de la bière organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 6 mars

Assemblée générale de la fédération de chasse

Samedi 7 mars

Repas organisé par la Société de Chasse

Dimanche 8 mars

Bal

organisé par le CATM et animé par Philippe RENAULT

Samedi 28 mars

concert

organisé par Allegro

Samedi 18 avril à 20h30

concert

Église de Vignoc

Concert de duos de hautbois et hautbois d'amour, basson en alternance par Louis Bordereau et Arnaud Duval.

Oeuvres de Bach, Vivaldi, Télémann, Fiala...

10€, gratuit pour les moins de 15 ans.

Informations: 02 99 69 82 73

Vignoc lance sa 1ère édition de
la fête de la bière*
Le 29 février à 19h - Salle polyvalente

Bière - choucroute - tarte au sucre - 15€
Sur réservation au bar Le Refuge : 02 99 69 80 00

Concerts

Bières

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération

Le Comité des fêtes organise sa première fête de la bière le samedi 29 février à partir de 19h, salle Emile Lemetayer.

Animation musicale avec les groupes Mo'Fab et Electric thing (Blues-rock) et les Boom Boom Boys (Boys band rural).

Entrée libre.

Choucroute servie sur place.

Réservation préalable conseillée au bar le Refuge.

vendredi 07 février

Soirée Espace game

Des loisirs pour les jeunes - Tu as entre 12 ans (ou entrée au collège) et 17 ans, viens profiter d'activités et sorties. Rendez-vous à 19h30 au centre de loisirs, fin prévue vers 22h30.

24 places

Vous serez enfermés à l'intérieur d'une salle et vous devrez tenter d'en sortir en 60mn...

Bon courage !

Pique-nique à prévoir - Réservation obligatoire auprès d'Accueil et Loisirs - 07 66 35 04 34

<http://www.accueiletloisirs.fr/jeunesse-jan-fev-2020/>

samedi 29 février

Repas pour les personnes de plus de 70 ans organisé par le CCAS

dimanche 15 mars

Elections municipales

mardi 18 février

Atelier Top Chef

pour les jeunes organisé par Accueil et Loisirs

jeudi 20 février

Projet radio

Préparation de l'émission radio n°1 - pour les jeunes organisé par Accueil et Loisirs

dimanche 22 mars

Elections municipales

manifestations

à la salle Emile LEMETAYER (salle polyvalente)